

Communiqué du 10 mars 2009

Les professionnels suisses des addictions demandent une révision de la politique drogue des Nations Unies

Les Nations Unies révisent actuellement les politiques drogue adoptées en 1998. Les spécialistes suisses des addictions, en accord avec de nombreux pays et les professionnels des addictions du monde entier, soutiennent une vision ouverte, respectueuse de la santé publique et des droits humains, et lancent un appel pour que cesse l'obscurantisme actuel. Le Fachverband Sucht et le GREA soutiennent le Gouvernement suisse pour défendre des positions courageuses en la matière, en ligne avec le résultat des votations du 30 novembre, où le peuple suisse a adopté à 68% l'approche suisse de la question.

Contexte

En 1998, lors d'une Assemblée générale extraordinaire, les Nations Unies adoptaient une déclaration politique sur les drogues, ainsi que 5 plans d'action. La vision était celle d'une société sans drogues, où l'utilisation de la force seule pouvait résoudre les problèmes de consommation de substances. 10 ans après, cependant, l'échec de cette politique est patent. La production de drogues dans le monde n'a jamais été aussi forte et les problèmes de santé publique ne sont pas résolus. L'urgence d'un changement de cap se fait sentir, notamment pour de nombreux pays du Sud confrontés à des problèmes incommensurables.

La Suisse est représentée à « Commission on Narcotic Drugs » (CND), l'organe des Nations Unies qui prend les décisions en la matière. En tant que pionnière en matière de politique drogue, mais aussi en tant que pays phare des droits humains, elle se doit d'adopter une position claire et affirmée sur cet objet, forte qu'elle est du soutien de sa population à une politique drogue équilibrée entre action sur l'offre (répression) et sur la demande (traitement, prévention et réduction des risques).

Revendications des spécialistes des addictions

Réduction des risques (harm reduction)

Les mesures visant à réduire les problèmes socio-sanitaires de consommation de drogues regroupent les espaces d'accueil, les programmes d'échanges de seringues et toutes mesures qui permettent aux personnes touchées par les drogues de rester en vie. Elles sont maintenant largement appliquées dans de nombreux pays européens, mais aussi en Afrique du Nord, au Moyen Orient et en Amérique Latine. Cet élément essentiel des politiques drogue de nombreux pays doit être enfin reconnu au niveau mondial et le terme de « harm reduction » doit donc pouvoir être mentionné dans le document final.

Droits humains

La consommation de substances, bien qu'interdite par les conventions internationales ne doit pas pour autant enfreindre les textes fondamentaux sur les droits de l'homme, comme la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les pactes y relatifs. Ce n'est malheureusement pas le cas dans de nombreux pays où le traitement des personnes toxicomanes relève plus de la torture que d'une logique sanitaire. La peine de mort est en outre encore pratiquée pour consommation dans près de 50 pays. Il est temps que les politiques drogue se mettent enfin en conformité avec les principes fondamentaux des droits humains.

Cohérence interne des organismes de l'ONU

Plusieurs agences des Nations Unies sont en rébellion ouverte contre la CND. Ce dernier poursuit une politique avant tout répressive qui provoque des ravages régulièrement dénoncés par les autres agences du système des Nations Unies. On trouve parmi ces détracteurs : l'Organisation Mondiale de la Santé (traitements humains et efficaces des dépendances), le Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme (droit à la survie, lutte contre la torture), le Programme des Nations Unies pour le Développement (lutte contre les conséquences sociales et environnementales de la destruction des cultures de drogues), et l'UNAIDS (lutte contre la diffusion du HIV), pour ne citer qu'eux. Il est temps que le système des Nations Unies trouve une cohérence dans ce difficile et important dossier des politiques drogue. Des centaines millions de personnes sont concernées au niveau mondial par ce problème.

Contact :

Jean-Félix Savary, secrétaire général du GREA, 079 345 73 19